

Le nouveau décoré

Autor(en): **Monselet, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 30

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ral pour le Grütli, où aura lieu une grande cérémonie : Discours. Cantate composée par M. Arnold sur des paroles du Guillaume-Tell de Schiller; 600 exécutants.

6 heures. — Promenade sur le lac, par Gersau et Bekenried, Treib, le Mythenstein, le Grütli, Bauen, Isleten, Flüelen, la Chapelle de Tell et Brunnen, au milieu de l'embrasement général des rives et des hauteurs. — Il y aura 2 heures d'arrêt à Beckenried.

Le *Festspiel* ou représentation populaire, aura des proportions considérables. Un amphithéâtre pouvant contenir 20,000 personnes (la moitié assises) a été construit. Plus de 1000 exécutants prendront part à la représentation. Outre le prologue et le tableau vivant de clôture, il comprendra cinq scènes historiques, savoir : 1° le pacte de 1291; 2° le retour des vainqueurs de Morgarten (15 novembre 1315), où les Autrichiens furent battus si complètement et, on peut le dire, si merveilleusement, par la petite armée des Confédérés; 3° la bataille non moins merveilleuse de Morat (1476) gagnée sur les Bourguignons et Charles-le-Téméraire par les Confédérés, devenus alors une puissance européenne; 4° la diète de Stanz (1481) où les députés des villes et ceux des campagnes ne parvenaient pas à s'entendre et allaient déchaîner la guerre civile, lorsque l'intervention opportune de Nicolas de Flüe réussit à les réconcilier; 5° les 50 jours néfastes de l'invasion étrangère (1798) et Pestalozzi recueillant à Stanz les orphelins.

La cantine et deux brasseries spécialement érigées pour ces fêtes pourront contenir jusqu'à sept mille personnes.

Ces intéressants détails sont empruntés à la dernière édition de *L'Annuaire de la Suisse pittoresque*, qui vient de paraître, publié par la *Bibliothèque universelle*.

Le serment du Grütli.

(17 novembre 1307.)

Voici la page éloquente dans laquelle l'historien Jean de Muller nous raconte le serment du Grütli, et qui trouve ici sa place à l'occasion des fêtes séculaires de la Confédération. On ne saurait du reste trop la relire.

La plupart des historiens ne parlent plus, aujourd'hui, de ce fait mémorable, mis par eux au rang des légendes populaires, ainsi que Guillaume-Tell et Winkelried. N'importe, nous tenons à le conserver; car nous sommes de ceux qui restent attachés à la simple et belle religion de la patrie, entourée de tout le prestige, de toute la poésie que lui ont donnés, dès notre jeune âge, les récits de la vie et des actes glorieux de nos ancêtres.

Chaque année, les étudiants de la société de Zofingue célèbrent, le 17 novembre, dans leurs diverses sections, l'anniversaire du serment du Grütli, et ils écoutent, debout et recueillis, la lecture de cette page.

« Dans la nuit du mercredi avant la Saint-Martin, au mois de novembre, Fürst, Melchthal et Stauffacher amenè-

rent dans ce lieu chacun douze hommes d'honneur de son pays qui avaient loyalement ouvert leur cœur.

» Lorsque ces hommes courageux, pleins du sentiment de leur liberté héréditaire et de leur éternelle alliance, unis de l'amitié la plus intime par les périls du temps, se trouvèrent ensemble au Grütli, ils n'eurent peur ni du roi Albert, ni de la puissance de l'Autriche.

» Dans cette nuit, le cœur ému, se donnant tous la main, voici ce qu'ils se promirent :

« En cette entreprise, nul d'entre eux » n'agira selon ses propres idées, ni » n'abandonnera les autres; ils vivront » et mourront dans cette amitié; chacun » maintiendra, d'après le conseil commun, le peuple innocent et opprimé » de sa vallée dans les antiques droits » de leur liberté, de manière que tous » les Suisses jouissent à jamais des fruits » de cette union; ils n'enlèveront aux » comtes de Habsbourg quoi que ce soit » de leurs biens, de leurs droits ou de » leurs serfs; les gouverneurs, leur » suite, leurs valets et leurs soldats » mercenaires ne perdront pas un goutte » de sang; mais la liberté qu'ils ont » reçue de leurs ancêtres, ils veulent la » conserver intacte et la transmettre à » leurs neveux. »

» Tous ayant pris cette ferme résolution, et dans la pensée que de leur succès dépendait probablement la destinée de toute leur postérité, chacun d'eux regardait son ami avec un visage confiant et lui serrait cordialement la main. Walter Fürst, Werner Stauffacher et Arnold an der Halden du Melchthal, les mains levées au ciel, jurèrent, au nom du Dieu qui a créé les empereurs et les paysans de la même race, et avec tous les droits inaliénables de l'humanité, de défendre ensemble la liberté en hommes. Entendant cela, tous levèrent la main et prêtèrent au nom de Dieu et des saints ce même serment. Ils étaient d'accord sur la manière d'exécuter leur projet; pour le moment, chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna le bétail. »

A l'appui de ce que nous avons dit plus haut, au sujet des banquets de quartier, nous nous plaisons à citer les lignes suivantes, empruntées au *Petit Parisien*, sur les réjouissances populaires, à peu près semblables, qui ont eu lieu dans les divers quartiers de Paris, lors de la fête du 14 juillet dernier.

« Le peuple n'a pas attendu le signal officiel pour se mettre en fête. Dès l'avant-veille au soir, des bals publics se sont improvisés dans les carrefours accoutumés, entre voisins et passants. La jeunesse est impatiente de se donner de la joie. On a dansé la nuit passée, on danse plus fort cette nuit, la nuit prochaine on dansera bien plus encore.

Rien de plus gai que ces bals sur l'asphalte, sur les pavés de bois, dans la poussière dorée par le gaz et par les lampes électriques, entre gens de connaissance descendus de tous les étages du même quartier. On vit, l'année entière, les uns près des autres sans se regarder dans les yeux, en vérité sans se voir, de cette vie agréablement isolée de Paris, où l'on a ses amis dispersés à travers les vingt arrondissements. Dans la même maison, ni dans les maisons proches, on ne connaît personne, personne ne vous connaît. C'est tout au plus si l'on salue les dames dans les rencontres de l'escalier, le chemin commun d'une population souvent aussi nombreuse que celle d'un village. On s'y croise dix fois par jour sans échanger un mot. On y est venu, on s'en ira sans que personne, du rez-de-chaussée au cinquième, s'inquiète de savoir qui vient ou qui part.

Mais, le 14 juillet, on hisse son drapeau dans le fouillis harmonieux des autres drapeaux d'à côté et d'en face, et le soir venu, sous le bleu du ciel où sourient les étoiles, à l'appel d'une musique quelconque qui entre dans les jambes, on est bientôt tous ensemble dans la rue; les couples se forment, sans présentation, sans cérémonie, sans façon, et tout le quartier fraternise dans la familiarité d'une vie commune de vieille date. »

Le nouveau décoré.

Le jour de la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur est classé dans la série des *plus beaux jours de la vie*.

C'est le premier degré, et le plus difficile à atteindre dans la voie des honneurs. Le reste va tout seul.

A de très rares exceptions près, le nouveau décoré peut donc être considéré comme un homme complètement heureux.

Après avoir constaté sa nomination au *Journal officiel*, le nouveau décoré n'a rien de plus pressé que d'envoyer chercher une petite boîte de rubans rouges. Mais il est rare que sa domestique s'acquitte avec intelligence de cette commission. Il décide donc qu'il s'en chargera lui-même.

En conséquence, il se dirige vers les galeries du Palais-Royal; il entre, le front levé, dans un de ces magasins étincelants où, sur des coussins de velours, s'étalent des plaques de pierreries, des crachats de diamants, des croix de toutes les dimensions, éblouissants spécimens de tous les ordres de la terre.

Que de fois ne s'était-il pas arrêté en contemplation devant ces vitrines incandescentes! avec quels regards d'envie n'avait-il pas plongé dans ce pêle-mêle féérique!

Aujourd'hui, le voilà, qui, comme Ruy-Blas, « marche, lui, vivant, dans son rêve étoilé! »

— Madame, dit-il en écoutant sa propre voix avec ravissement, voulez-vous me montrer des rubans de la Légion d'honneur?

— Volontiers, monsieur, lui répond la mar-

chande qui lui semble belle comme un astre.

Et elle vide devant lui tout un assortiment.
— Voici des nœuds à deux pointes et à trois pointes, dit-elle... en voici de gracieux, de sévères, de négligés, de chiffonnés, de tortillés... en voici de larges... et de presque imperceptibles...

Si le nouveau décoré n'écoutait que son goût, il choisirait le plus large; mais il n'ose.

La marchande ajoute de son chant de sirène :

— Nous en avons d'autres en imitation de corail à l'usage des économes... on les nettoie avec une petite brosse, et ils durent toute la vie.

Toute la vie !

Le nouveau décoré est long à faire son choix : il n'en finit pas. Pourtant il s'arrête à une douzaine de rubans variés.

— C'est trois francs soixante centimes, lui dit la marchande.

Il estime que cela est pour rien. Et il paie avec enthousiasme. Puis, solennellement, il s'en plante un sur le revers gauche de son habit. Pas sur le revers droit ! Cela ne compterait pas.

La première sortie du nouveau décoré ne s'accomplit pas sans une certaine émotion.

Il affecte un air indifférent qui ne trompe personne; malgré lui, ses regards s'en vont chercher sa boutonnière, ce qui le fait affreusement loucher.

Il ne peut résister au désir de se regarder furtivement dans les glaces qu'il trouve sur son chemin.

Il sourit de sa faiblesse, car il faut admettre, — n'est-ce pas ? — que le nouveau décoré est un homme intelligent, mieux que cela, un homme d'esprit.

Mais il est de son temps, de sa société.

Une de ses observations porte sur le grand nombre de collègues qu'il rencontre dans la rue.

— C'est inimaginable ! murmure-t-il ; je n'avais jamais fait attention à la quantité de gens décorés qui émaillent le pavé de Paris... on ne voit que cela ! Puis il ajoute avec humeur :

— En vérité, le gouvernement devrait être plus avare de cette faveur... on en diminue la valeur en la prodiguant.

La principale préoccupation du nouveau décoré est celle-ci :

— Pour qui me prend-on ?

Et, sans attendre la réponse, il redresse machinalement sa taille, il se cambre, il fait sonner ses talons comme s'ils avaient des éperons ; et s'il tient une canne à la main, il la fait siffler comme si c'était une cravache.

Un homme à qui personne ne s'avise de dénier l'esprit et la griffe, l'auteur des *Odeurs de Paris*, a écrit à ce sujet :

« Le même sentiment qui fait que les militaires aimeraient mieux qu'il y eût une décoration spéciale pour les civils, fait aussi que les civils aiment beaucoup mieux avoir la même décoration que les militaires. Il est clair que la croix d'honneur perdra de son charme aux yeux de pacifi-

ques chevaliers et d'aspirants non moins pacifiques, lorsqu'elle n'aura plus ce reste de minois guerrier qui fascine les dames et les gamins.

« Dans la multitude d'adjoints, chefs de bureau, artistes, gens de lettres et autres civils qui défilent avec l'insigne de l'honneur, en est-il beaucoup qui soient insensibles au plaisir de laisser croire qu'ils ont attrapé leur affaire sur la Bérézina ou à Sébastopol, et qu'ils pourraient montrer leurs blessures ?... »

Pendant quinze jours au moins, le nouveau décoré est en butte aux félicitations de tous les amis qu'il rencontre. On lui saute au cou, on l'étouffe d'embrassades, on lui disloque le bras à force de lui secouer la main. Toutes ces démonstrations sont-elles bien loyales ?

Quelques-unes lui font faire de singulières grimaces. Aux félicitations verbales se joignent les félicitations écrites, qui ne sont pas moins nombreuses. Le nouveau décoré est accablé de lettres, portant toutes cette suscription : « A monsieur N..., chevalier de la Légion d'honneur. »

La rédaction en est généralement uniforme.

C'est toujours :

« Mon cher ami,

« Je m'empresse de vous adresser mes sincères compliments au sujet de la distinction dont vous venez d'être l'objet. Jamais croix n'aura été mieux portée que sur votre poitrine, etc. »

Ou bien :

« J'ouvre à l'instant mon journal et je lis votre nom parmi les nouveaux chevaliers. Il y a longtemps déjà que cette récompense vous était due. Jamais croix n'aura été mieux placée, etc. »

Quelquefois, la missive affecte des formes plus familières, telles que celle-ci :

« Mon pauvre vieux,

« Eh bien ! tu y es donc passé comme les autres ! Ce n'était pas la peine, — non pas la peine assurément, — de tant nous la faire à l'indépendance il y a quelques années. Il ne faut pas dire : Fontaine...

« C'est égal, va, je ne t'en veux pas, ma femme non plus. Tu peux toujours venir manger la soupe chez nous tous les mercredis. Tu es un bon enfant. Jamais croix n'aura été mieux placée, etc. »

Lorsque le nouveau décoré est poli, il répond ordinairement à ces lettres.

Cela peut durer longtemps comme cela.

Si le nouveau décoré habite Paris et est né en province, il est impossible, au bout de quelques temps, qu'il résiste au désir d'aller se montrer — lui et son ruban rouge — dans son pays natal.

Il y a des vanités de clocher à satisfaire, d'anciennes rivalités à écraser, des humiliations à racheter, des vengeances à exercer sur des imbéciles et des méchants. Il y a souvent toute la revanche d'une jeunesse opprimée et injuriée.

Je recommande à Léonce Petit, si original et si vrai dans ses esquisses de la vie de province, ce sujet de tableau : *Retour du nouveau décoré dans ses foyers*.

Qu'il place beaucoup d'œuvres au seuil des portes, son dessin sera parfait.

Peu à peu, le nouveau décoré s'accoutume à porter sa croix. Au bout d'un an, vous ne le reconnaîtrez plus. Son allure est redevenue délibérée; il ne se regarde plus passer dans les vitres des magasins; son ruban n'est plus renouvelé aussi fréquemment. Il oublie même quelquefois qu'il est décoré.

Cela prouve que le *plus beau jour de la vie* se renouvelle difficilement trois cent soixante-cinq fois.

CHARLES MONSELET.

Vito fé, vito de.

Vo sèdè bin quoui étai Jules-Cézà ? C'étai on empereu romain, et on tot fameux ; on espèce dè grand Napoléon, contrè quoui faillai pas sè branquà, sein quiet on avai bintout fé à for.

Et pi cein étai vito fé, kà savai épliàiti ; et quand bin no z'a z'ao z'u rebedoulà à tot fin quand noutrè vilhio aviont burlà l'ao velès et l'ao veladzo po s'allà teni dein on pàys iò lo vin étai onco meillà què per tsi no, s'on dit, faut étrè dè bon compto, no z'a bailli 'na rude racliiàte, et portant n'etià dâi lulus fermo quie.

Quand l'est que l'a prai la France, qu'on lai desai adon, la Gaula, l'est parti on bio matin de pè Rome avoué sè pioupious, dâi rudo lurons, l'est arrevâ, et tot a étâ de. N'a rein servi de volliâi crenenâ ; et cein qu'ein a fé on homo célebro et renomâ, n'est pas tant d'avai fé cein que l'a fé ; mà l'est d'avai de cein que l'a de ; kà lo mémo dzo, su lo champ dè bataille, l'a écrit à sa fenna : *Veni, vidi, vici*, que cein vâo à derè : Su vegnâi, y'é vu, et y'é tot fotu à betetiu. Ein deseint dinsè, volliâvè bailli à cheintrè que n'avai pas marchandâ et que cein avai étâ vito fé.

Se, dè savai derè oquie dinsè, cein pao fère on homo dè grand renom, on pao mettrè dein lo mémo acabit què stu empereu, on bravo citoyein dè pè Etsandèins, distrit dè Mordze, qu'étai z'u pè Bussegny-St-Dzerman d'apremi que lo tsemin dè fai allavè. N'avai jamé cein vu et l'a étâ tant ebâyi dè vairè coumeint cein tracivè que quand l'est rarevâ à l'hotè et qu'on lai a demandâ :

— Et pi ?

— Oh ! câisi-vo ! se l'a repondu, cein subliè, cein socliè, et cein fot lo camp !

— Su bin conteint dè pas savai l'allemand, Abran.

— Et porquie, Samuët ?

— Oh pace que se dévezâvo allemand, ne comprendrè tot parâi pas cein que dio.

La Chapelle des Plans. — On sait que chaque année le frais et romantique vallon des Plans, sur Bex, attire de